

Éthique et déontologie : Les matingénéieurs se poursuivent en 2014 avec des ateliers sur les pratiques d'affaires et la surveillance des travaux

Montréal, le 29 janvier 2014 – Plus de 200 ingénieurs travaillant dans des sociétés de génie-conseil, des municipalités, pour divers donneurs d'ouvrage, ou agissant comme consultants ont participé aujourd'hui à Québec et hier à Montréal au troisième de quatre ateliers consacrés aux enjeux éthiques et déontologiques vécus par les ingénieurs au quotidien. Offerte par l'Ordre des ingénieurs du Québec, cette série de déjeuners-ateliers intitulés [Les matingénéieurs](#) se poursuivra en février.

En abordant les pratiques d'affaires, la série est entrée cette semaine au cœur de la crise qui frappe actuellement le génie civil, et par ricochet l'ensemble de la profession. Les compétences techniques des ingénieurs n'ont en effet jamais été remises en cause. Ce sont les pratiques de certaines firmes et de certains individus qui travaillent au développement des affaires qui ont mené à la situation actuelle. L'atelier a notamment fourni aux participants des pistes de réflexion pour mieux discerner les activités éthiquement acceptables auprès des donneurs d'ouvrage et pour mieux distinguer le lobbyisme des autres pratiques de développement des affaires.

« Les matingénéieurs sont une des nombreuses initiatives d'information, de formation et de prévention proposées par l'Ordre pour soutenir davantage ses membres. Pour mieux protéger le public, encadrer davantage les entreprises s'avère aussi nécessaire. C'est pourquoi l'Ordre repousse actuellement les limites du système professionnel en mettant sur pied un programme d'audits des firmes de génie-conseil qui examinera notamment leurs pratiques d'affaires », a commenté le président de l'Ordre, M. Daniel Lebel, ing., FIC, PMP.

Ces initiatives – qui s'ajoutent aux centaines d'enquêtes disciplinaires menées actuellement par le Bureau du syndic de l'Ordre – sont directement liées à l'Engagement que l'Ordre a pris de mieux protéger l'intérêt du public et de proposer des solutions concrètes pour que la situation actuelle ne se reproduise plus.

Prochain événement : surveillance des travaux

Les matingénéieurs se poursuivront avec un atelier portant sur la surveillance des travaux d'ingénierie qui sera donné les 25 (à Québec) et 27 (à Montréal) février prochains.

Au cours de chaque atelier, des experts dans le domaine présentent des exemples concrets vécus sur le terrain. Pour dynamiser l'activité, les participants utilisent des télévotants pour répondre à des questions et susciter des discussions stimulantes.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Aline Vandermeer
Conseillère en communications
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253